

Image not found or type unknown



VENTE ABUSIVE ou ABUS DE FAIBLESSE

Par **IRON06**, le **16/07/2010** à **21:35**

Bonjour

Ma mère (76 ans) a acheter aujourd'hui un ensemble sommier matelas sur un marché pour un montant de 2000 euros en 4 fois (chèques). Elle ne possède ni facture conforme ni garantie digne de ce nom. En discutant avec elle je m'aperçois que le prix évoqué dans la discussion avec le vendeur est largement en dessous du prix de l'achat.

Quel sont les moyens de recours que je dispose afin d'annuler cette vente

merci de votre réponse